

Le compostage, un engrais naturel gratuit

30 % de nos déchets ménagers sont des déchets qui peuvent être facilement compostés. Ainsi, la poubelle est réduite et les mauvaises odeurs ne sont plus qu'un mauvais souvenir.

Que peut-on mettre dans le compost ?

Les restes de repas : épluchures de fruits et légumes, restes de repas (sauf os), coquilles d'œufs concassés, marc de café avec filtre, thé en vrac, pain rassis...

Les déchets de jardin : tonte de pelouse en quantité limitée, taille de haies broyées, feuilles mortes, fleurs fanées, mauvaises herbes non grainées...



Les fumiers et litières d'animaux, paille, serviettes en papier, foin, cendres de bois peuvent être également ajoutés.

Ce qu'il faut respecter :

1- Veiller à un bon équilibre carbone / azote :

Les matières carbonées sont des matières brunes et sèches : paille, feuilles mortes, broyat de branches, tiges de fleurs fanées, serviettes en papier

Les matières azotées sont des matières humides et molles : tonte de pelouses, épluchures de fruits et légumes.

2- Mélanger le compost lors de chaque apport.

- Réduire les déchets afin qu'ils se décomposent plus rapidement :

Casser les coquilles d'œufs, couper en morceaux des fruits ou légumes avariés, broyer les tiges de fleurs sèches avec la tondeuse...



3- Vérifier l'humidité de votre compost : ni trop sec, ni trop humide.

Un bon compost n'a pas d'odeur et est colonisé par de nombreux insectes et petites bêtes du sol dont les fameux vers rayés rouges. Lorsque ces décomposeurs ont fait leur travail, ils disparaissent, le compost est alors mûr.



Si ces règles sont respectées, les déchets se décomposeront en un an environ, que le compost soit dans un composteur ou en tas. Ensuite, le compost est à épandre en surface et / ou à mélanger avec les 5 premiers centimètres du sol. Il peut - être également incorporé dans un trou de plantation.

